

0230020X  
ACADEMIE DE LIMOGES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PIERRE BOURDAN  
10 PLACE MOLIERE  
23000 GUERET  
Tel : 0555417000

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 52

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2020

Réuni le : 03/12/2020

Sous la présidence de : Eric Gougeaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention occupation locaux : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention d'occupation temporaire par la région d'un ancien logement de fonction situé à l'internat du lycée Bourdan Guéret. Ce logement est mis à disposition à usage de bureaux selon les conditions fixées par la convention. La convention prend effet au 14/12/2020 pour une durée de 3 ans, renouvelable 1 fois pour 1 année.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0